

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Les socialistes à l'écoute

Si les experts avaient réponse à tout, la France ne compterait pas autant de demandeurs d'emploi, la précarité ne toucherait pas autant de salariés et le logement ne constituerait pas un problème pour autant de familles.

Ségolène Royal, soutenue par le PS, le MRC et le PRG, a demandé à tous ceux qui la soutiennent de consacrer le mois de janvier et le début du mois de février à animer des débats participatifs. Tous les Français sont invités à venir y donner leur point de vue sur des sujets comme la vie chère, la lutte contre les violences, l'éducation et l'environnement.

Il ne s'agit pas de réécrire le projet législatif que les socialistes ont adopté à l'unanimité mais de préparer le programme présidentiel de la candidate. "Nous pourrions

ainsi déterminer ce qui devra être traité en priorité", a expliqué Richard Ferrand, en préambule aux débats qu'il a animés dans les cantons de la 6^{ème} circonscription, dans laquelle il est le candidat aux législatives. "Nous devons associer le maximum de nos concitoyens à la réflexion sur les objectifs politiques et intégrer leurs suggestions", renchérit François Marc, sénateur du Finistère.

Jusqu'au 11 février, les socialistes ne sont pas là pour convaincre mais pour écouter.

Tout ce qui est dit durant ces débats est scrupuleusement noté et même, parfois, filmé, comme ce fut le cas à Lannilis, pour la réunion sur l'environnement, animée par la candidate socialiste aux législatives dans la 5^{ème} circonscription, Chantal Guittet. Tous les comptes-rendus sont envoyés au siège de campagne de la candidate, de manière à ce qu'elle et son équipe puissent avoir

SUITE PAGE 2

Dure législature

Depuis cinq ans, les parlementaires socialistes sont en première ligne face au pouvoir UMP.

Ce n'est la première législature que les députés socialistes passent dans l'opposition. Mais elle fut certainement la plus éprouvante, selon les témoignages livrés par Marylise Lebranchu et Patricia Adam, le 14 janvier, aux secrétaires de sections réunis à Plounévezel, à l'occasion d'une table ronde animée par Fough Salami.

"Comment avez-vous vécu cette période ?" a demandé la secrétaire fédérale, en précisant que, depuis 2002, la pauvreté a progressé, le nombre de RMistes a augmenté de 20 % et quatre embauches sur cinq sont réalisées en contrats précaires.

"Être députée d'opposition n'est jamais facile", a reconnu Marylise Lebranchu.

"Mais cette fois-ci, ce fut particulièrement dur et même souvent humiliant. Pour la première fois, l'opposition est maltraitée". Dès le départ, Nicolas Sarkozy a donné le ton, se souvient celle qui fut accusée "d'aider les délinquants" ou d'avoir été "la ministre des voyous".



Patricia Adam

Au début de la législature, on pouvait mettre ces outrances verbales sur le compte de l'inexpérience des nouveaux députés de droite. Cependant, tout au long de la législature, on retrouve des constantes dans le discours tenu par les parlementaires et ministres UMP que l'on retrouvera probablement durant la campagne présidentielle.

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 25/01/2007



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Bové en campagne ?

L'extrême-gauche ne sera pas absente de la compétition électorale ; celle qui se dit antilibérale et se définit comme altermondialiste souffrirait même plutôt d'un trop-plein de candidats. Besancenot, Schivardi, Laguiller, Buffet et maintenant Bové, l'électeur en mal de révolution, qui n'a pas envie de voir son camp se compromettre dans un gouvernement (même de gauche) n'aura que l'embarras du choix. Et tous de se réclamer d'un même mouvement collectif, unitaire et démocratique, où curieusement l'unité et la démocratie se transforment en utopie sans lendemain. Le syndicaliste paysan voudrait faire entendre une nouvelle voix dans le concert de l'ultra-gauche, il semble bien qu'il tente surtout de laisser s'exprimer un ego qu'il ne juge jamais démesuré.

Les socialistes à l'écoute (suite)

Jusqu'au 11 février, les socialistes ne sont pas là pour convaincre mais pour écouter.

*** une photographie aussi précise que possible de ce que ressentent les Français. Qu'ont-ils dit dans les débats organisés dans le Finistère ?

D'abord, que leur volonté de changement est très forte. Ensuite, que la vie chère et l'éducation sont au cœur de leurs préoccupations. Cette hiérarchisation des attentes était particulièrement frappante, le 13 janvier, au Patronage Laïque Sanquer, à Brest. Les 50 personnes présentes ce matin-là se sont surtout inscrites dans ces deux ateliers.

Les statistiques peuvent indiquer une inflation faible mais, dans la vie quotidienne, l'augmentation des prix et la baisse du pouvoir d'achat se font sentir. L'euro en est-il le seul responsable ? Sans doute pas. Mais, "avant, les solderies vendaient tout à dix francs. Aujourd'hui c'est tout à deux euros", constatait une participante d'un débat à Brest.



Richard Ferrand en débat à Châteaulin

L'alimentation est le premier poste de dépense à pâtir de cette baisse du pouvoir d'achat.

La tentation est grande, dans ces conditions, de contracter des crédits à la consommation, d'autant que les organismes qui en vendent mènent des campagnes de publicité particulièrement agressives. "Il faut moraliser ce secteur", ont estimé les participants aux débats de Huelgoat, de Guerlesquin et de Melgven où un intervenant a évoqué "les pièges du crédit" qui aboutissent trop souvent au surendettement.

Le SMIC doit atteindre les 1 500 euros à la fin de la législature, peut-on lire dans le projet du PS. Tout le monde s'accorde sur cet objectif mais avec des précautions : "Il va alors falloir revoir toute la grille des rémunérations", a estimé un intervenant à Brest Bellevue tandis qu'au PL Sanquer, un autre attirait l'attention sur la situation

des salariés en mi-temps imposé. A côté de cette augmentation du SMIC, la question de l'écart entre les rémunérations les plus hautes et les plus basses a souvent été évoquée. Ce n'est plus un fossé, c'est un gouffre !

L'accès au logement constitue une vraie difficulté, en particulier pour les jeunes. "Faute de revenus suffisants, je dois, à 23 ans, vivre chez mes grands-parents", expliquait un jeune salarié à Huelgoat.

Aujourd'hui, tous les jeunes bacheliers ne peuvent pas suivre les études supérieures qu'ils souhaitent. "Comment faire pour se loger lorsque les propriétaires demandent trois mois de caution ?" demandait un agriculteur à Guerlesquin. "Pourtant, je pourrais avancer cette somme mais ils n'acceptent que les CDI".

Le logement des étudiants n'est qu'un aspect des difficultés que rencontrent les parents pour l'éducation des enfants. "Il faut arrêter l'orientation par l'échec et, au contraire, promouvoir les filières techniques qui offrent des débouchés professionnels". "C'est en dispensant des formations en adéquation avec les besoins des employeurs potentiels qu'on pourra réduire le chômage", a-t-on pu entendre à Quimper et à Brest Bellevue. "Les diplômes conditionnent tout alors qu'il conviendrait plutôt de reconnaître les savoir-faire".

"Tout au long du mois de janvier et au début du mois de février, 55 débats se tiendront dans le Finistère", a annoncé Jean-Jacques Urvoas, le 14 janvier, aux secrétaires de section, réunis à Plounévezel. A partir des comptes-rendus qui lui sont régulièrement transmis et qui, pour le Finistère, sont consultables sur le blog <http://segoleneroyal.ps29.org>, Ségolène Royal va peaufiner son programme présidentiel. Elle le rendra public le 11 février. Et la campagne entrera dans une nouvelle phase.



Chaque débat fait l'objet d'un compte-rendu

Dure législature (suite)



Les deux députées ont fait part de leur expérience

*** D'abord, l'UMP ne se trompe jamais et les échecs ont une source unique : le bilan des gouvernements précédents. Ensuite, et même si ces deux arguments sont contradictoires, quel que soit le sujet, les socialistes sont accusés d'immobilisme durant la période 1997-2002. Dans ces conditions, il est quasiment impossible de mener un débat sérieux.

La vie politique entre 2002 et 2007 se caractérise essentiellement par la violence, celle qui crée l'insécurité, mais

Pour la première fois, l'opposition est maltraitée

aussi celle que l'UMP est parvenue à introduire dans le monde du travail.

Mais il faut reconnaître une certaine dose de subtilité, en particulier à Nicolas Sarkozy qui a pratiqué la technique de la carotte et du bâton. C'est lui qui a introduit

les éléments les plus répressifs dans notre législation, mais il a aussi été celui qui s'est prononcé contre la double peine. A l'heure des bilans, on doit constater qu'aucune loi sur cette question n'a été votée. Mais dans une partie de la gauche, ces prises de position ont jeté le trouble.

Pourtant, c'est bien l'aspect répressif qui prédomine chez le ministre de l'Intérieur. "Heureusement que les collectivités étaient là pour compenser," a souligné Patricia Adam. En effet, dans un premier temps, tous les contrats aidés ont été supprimés, tout comme les aides aux associations d'éducation populaire. Surtout, la majorité UMP a joué sur les peurs, en particulier en stigmatisant les jeunes et les populations issues de l'immigration.

Les socialistes doivent avoir à l'esprit que, dans la campagne qui s'ouvre, l'UMP utilisera les mêmes méthodes.

Une nouvelle section à Milizac

Encore une ! Après la réactivation de la section de Saint-Thégonnec, les secrétaires fédéraux, Marc Coatanéa et Alain Queffelec, ont procédé, le 19 janvier, à la création de celle de Milizac.

Tous les éléments étaient réunis pour que les socialistes de cette commune de 3 000 habitants, au Nord de Brest, se dotent d'une section. D'abord, une vie politique particulièrement riche. Les plus anciens se souviennent de la mobilisation qu'avaient dû déployer les défenseurs de l'école publique pour la création de l'école primaire, dans les années 70. Plus récemment, la lutte contre le projet Val'Ouest a montré la détermination de la population à refuser de se voir imposer un projet dont elle ne veut pas. Et, aujourd'hui, c'est autour des captages d'eau que s'engage le débat. Dans les réunions de section, à Saint-Renan ou Guilers, auxquelles participaient les adhérents de Milizac, ces questions n'étaient pas assez abordées.

Ensuite, l'installation à Milizac de Jean-Michel Le Bihan, ancien secrétaire de la



Les adhérents de Milizac en compagnie de M. Coatanéa, A. Queffelec et F. Cuillandre

section de Guipavas. *"Dès que j'ai emménagé, j'ai pris contact avec les socialistes de la commune"*, explique-t-il. *"Il me paraissait important que le PS soit présent dans la partie Est de la 3^{ème} circonscription, en particulier dans la perspective de la campagne législative de François Cuillandre"*. L'adhésion de deux sympathisants, à l'occasion de la campagne sur

Internet, a permis de dépasser la barre des cinq adhérents, nécessaire pour créer une section.

"Dans l'avenir, elle va se développer", annonce déjà Yvon Simon, adjoint au maire. Il est encore difficile dans certaines communes du Léon de s'afficher de gauche mais le mouvement lancé ne s'arrêtera plus.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Stop à la concurrence fiscale

Avec Jean-Claude Rennwald

La Confédération helvétique : un paradis fiscal pour milliardaires ! Jean-Claude Rennwald, député socialiste au Conseil national et vice-président de l'Union syndicale suisse, rectifie ce jugement un peu trop lapidaire.

Cap Finistère : Comment avez-vous réagi à l'annonce de l'installation de Johnny Hallyday en Suisse ?

Jean-Claude Rennwald : *Plutôt mal. J'ai presque regretté de l'avoir applaudi, il y a quelques années, au stade vélodrome de Marseille. Plus sérieusement, il n'y a rien de nouveau. Cela fait des années que des personnalités viennent s'installer dans notre pays. C'est d'autant plus scandaleux que la très grande majorité des citoyens suisses ne peuvent pas négocier de forfaits fiscaux. Cette procé-*

dure est réservée, selon les cantons, aux personnes qui disposent d'au moins 500 000 francs suisses. Les services fiscaux multiplient par cinq leurs charges de logement pour calculer le montant de leur impôt.

Cap Finistère : La Confédération helvétique est-elle, selon vous, un paradis fiscal, comme l'a déclaré Arnaud Montebourg ?

Jean-Claude Rennwald : *L'idée de blocus, lancée par le député français, me paraît disproportionnée. La Suisse est tout de même un partenaire économique de l'Union européenne et il faut savoir que 100 000 salariés français traversent tous les jours la frontière pour venir travailler chez nous.*

Il est vrai que des étrangers fortunés bénéficient de facilités fiscales dans notre pays. Mais des pays de l'Union européenne, comme le Luxembourg ou la Grande-Bretagne, offrent aussi des avantages fiscaux intéressants.

Cap Finistère : Comprenez-vous que les socialistes français puissent dénoncer le dumping fiscal ?

Jean-Claude Rennwald : *Tout à fait. J'ai d'ailleurs moi-même participé à un débat sur ce thème à la télévision suisse romande pour dénoncer ces transferts de sièges sociaux.*

Cela met bien en évidence la nécessité de faire avancer l'idée d'une harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne, entre l'Union européenne et la Suisse mais aussi entre nos cantons. Car il faut savoir qu'au sein de la Confédération helvétique, la concurrence fiscale est rude. C'est la raison pour laquelle le Parti Socialiste suisse vient de lancer une initiative populaire intitulée : "Pour des impôts équitables, stop à la concurrence fiscale".

Nous voulons proposer une loi qui impose des taux minimum en dessous desquels aucun canton ne pourrait descendre. Nous devons recueillir 100 000 signatures pour qu'un référendum soit organisé sur ce sujet.

Rendez-vous

28 janvier

A 10 h 30, Vœux de la section de Moëlan-sur-Mer, salle de l'Ellipse.

29 janvier

A 18 h 30, Vœux des sections du Cap Sizun, salle au-dessus des Halles, à Audierne, en présence de Pierre Maille et Annick Le Loch.

30 janvier

A 20 h 30, Débat participatif sur la vie chère, à Guipavas, salle Alizé.

30 janvier

A 18 h 30, Débat participatif sur l'éducation, à Briec, salle des mariages de la mairie.

31 janvier

A 18 h 30, Débat participatif sur la lutte contre les violences, à Ergué-Gabéric, salle de l'Europe.

4 février

A 10 h 00, Assemblée générale de la 6^{ème} circonscription, à Pont-de-Buis, Espace François-Mitterrand.

7 février

A 20 h 30, Débat participatif sur l'éducation, la formation, l'accès au premier emploi, le nouveau pacte avec les jeunes, à Plouescat, salle Ty an Oll.

7 février

A 19 h 00, secrétariat fédéral, au siège de la fédération à Quimper.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 12 €

Abonnement de soutien :
à partir de 16 €

Chèque à l'ordre de :

Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires



**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

**MARCHÉ NÉGOCIÉ
(Marché de travaux soumis aux
dispositions des articles 34, 35, 65 et 66 du
Code des Marchés Publics)**

**TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT DE LA RUE
JIM SÉVELLEC A BREST**

PHASE CANDIDATURE

**I - Identification de la personne
publique :** Brest Métropole Océane - Direction des Marchés - 24, rue Coat ar Guéven - BP 92242 - 29222 BREST CEDEX 2 - Tél. 02.98.33.54.11 - Télécopie : 02.98.33.54.15 - e.mail : marches@brest-metropole-océane.fr
Le représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président de Brest Métropole Océane.

II - Opération comprenant : des travaux consistant à démolir le mur existant et à le remplacer par un mur en béton banché.
Possibilité de variantes.

III - Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

Unité monétaire du marché : Euro.
Les prix sont fermes, actualisables.
Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité.
Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.
Financement sur fonds propres.

IV - Durée du marché : Les travaux seront exécutés dans le délai maximum de 4 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

V - Renseignements d'ordre administratif : Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2007/002.

Justifications à produire à l'appui des candidatures :

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, signées et datées par eux :

1 - Les déclarations ou attestations sur l'honneur :

Soit :
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- une lettre de candidature ou bien l'imprimé DC4 ;

- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, et L.125-3 du Code du Travail.

- A titre facultatif, une adresse courriel aux fins de communication d'éléments relatifs à la consultation pour la procédure dématérialisée.

Soit l'annexe au Règlement de consultation renseignée et signée.

2 - Les références et capacités de l'entreprise :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

- certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur, dans ce cas, précise de la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Les attestations d'assurances en cours de validité seront remises par l'attributaire avant la notification du marché.

Les entreprises pourront justifier de leurs capacités financières et professionnelles par tous moyens.

Si le représentant du Pouvoir adjudicateur constate, lors de l'ouverture de la candidature, que les pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, les candidats auront un délai fixé par le représentant du Pouvoir adjudicateur pour produire ou compléter ces pièces.

Dès que la liste est arrêtée, le représentant du Pouvoir adjudicateur adressera simultanément aux candidats sélectionnés une lettre de consultation accompagnée d'un dossier de consultation et avisera par écrit les autres candidats du rejet de leur candidature, en application de l'article 80 I du Code des marchés publics.

Date limite de réception des candidatures : 13 février 2007 à 12 heures. Date prévisionnelle de remise des offres : 8 mars 2007 à 12 heures.

Langue à utiliser dans l'offre : Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalité d'ouverture des offres : Séance non-publique.

VI - Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
1) valeur technique ; pondération : 55 % ;
2) prix des prestations ; pondération : 45 %.
Mode de calcul de la pondération : cf. R.C.

VII - Autres informations :

Renseignements complémentaires :
- d'ordre technique : Direction études et opérations - Service Études Techniques Opérationnelles : M. Dominique COCHOU, tél. : 02.98.33.50.70 - Fax : 02.98.33.53.35
Mail : dominique.cochou@brest-metropole-océane.fr.

- d'ordre administratif : Direction des Marchés, tél. : 02.98.33.54.11.

Règlement de consultation à demander par fax au 02.98.33.54.15 ou à retirer à l'adresse indiquée en I et disponibles à l'adresse Internet :

<http://www.achatpublic.com> : sur la page d'accueil, choisir "Recherche d'une consultation" puis, dans la cellule "Référence publique", saisir : "CU-BREST-002".

Règlement de consultation délivré gratuitement.

Candidatures sous forme papier à adresser ou à remettre à : idem I.

Candidatures par voie dématérialisée : Cf article 5 du Règlement de consultation.

Classification CPV des entreprises susceptibles de répondre au présent avis : 45262620-3.

Date d'envoi du présent avis : 18 janvier 2007.

**SJFA - SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET
FISCALE DE L'ATLANTIQUE**

**Société d'Avocats
66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. : 02.98.55.40.68**

"EARL PIERRE CALVEZ"

**Société civile au capital de 7 622,45 euros
porté à 10 000 euros**

Siège social : Kerreun Ty Lac

29170 ST-EVARZEC

RCS QUIMPER 397 564 816

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée "PIERRE CALVEZ" réunis en assemblée générale extraordinaire, le 30 décembre 2006, a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 65 000 € par voie de compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et élévation du nominal de chaque part, pour le porter à la somme de 75 000 €.

- de réduire le capital social d'une somme de 65 000 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts, qui passe ainsi de 150 euros à 20 euros, le ramenant ainsi de 75 000 euros à 10 000 euros.

Pour avis, la Gérance

NELTHI

Société Anonyme

au capital de 40 000 euros

Siège social : Koullou Kerloch

PRIMELIN - 29770 AUDIERNE

439 084 849 RCS QUIMPER

(en cours de transfert au RCS de RENNES)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 août 2006 a décidé de transférer le siège social de "Poullou Kerloch - PRIMELIN - 29770 AUDIERNE" à "ZI Le Maupas - 35290 SAINT-MEEN LE GRAND" à compter du 18 août 2006 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Pour avis, le Conseil d'Administration

**EXPLOITATION AGRICOLE A
RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Bernard LE SAINT

Société civile au capital social de 12 000 €

Siège social : Kerveret Vian

29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

RCS MORLAIX 403 384 464

MODIFICATIONS

D'un procès-verbal d'Assemblée générale extraordinaire en date à Plounevez-Lochrist du 31 décembre 2006, il résulte ce qui suit :

Monsieur Bernard LE SAINT, demeurant à Kerveret Vian - 29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST, demeure seul gérant de la société, suite à la démission de Madame Valérie GAUDEC, demeurant à Kerveret Vian - 29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST.

Pour avis, le Gérant

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER

Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Jacques URVOAS

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON

Impression : Presses Associatives du Finistère

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Tél : 02 98 43 44 39 - Fax : 02 98 43 64 03

CPPAP 1207 P 11428